

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004044200044	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CFP de Cavaillon

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : Budget Annexe LMV Campings (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 25

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 26

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 27

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 28

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 29

A8.3 - Opérations liées aux cessions 30

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 31

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 33

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 35

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

13911
2181
28121
6168
617
6225
6459
6478

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	322 807,21	G	337 392,91	G-A	14 585,70
	Section d'investissement	B	175 734,61	H	169 847,81	H-B	-5 886,80

		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	14 585,72 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	5 886,80 (si excédent)		

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	513 127,54	Q= G+H+I+J	513 127,52	=Q-P	-0,02

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation		E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement		F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	337 392,93	= G+I+K	337 392,91	-0,02	
	Section d'investissement	= B+D+F	175 734,61	= H+J+L	175 734,61	0,00	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	513 127,54	= G+H+I+J+K+L	513 127,52	-0,02	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	110 743,38	92 632,72	7 548,85	0,00	10 561,81
012	Charges de personnel, frais assimilés	124 000,00	94 571,93	27 150,91	0,00	2 277,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 300,00	366,28	9 888,83	0,00	44,89
Total des dépenses de gestion courante		245 043,38	187 570,93	44 588,59	0,00	12 883,86
66	Charges financières	5 800,00	3 158,57	339,42	0,00	2 302,01
67	Charges exceptionnelles	6 423,50	0,00	0,00	0,00	6 423,50
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		257 266,88	190 729,50	44 928,01	0,00	21 609,37
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	87 521,00	87 149,70			371,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		87 521,00	87 149,70			371,30
TOTAL		344 787,88	277 879,20	44 928,01	0,00	21 980,67
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		14 585,72				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	919,10	0,00	0,00	-919,10
70	Ventes produits fabriqués, prestations	225 300,00	187 025,71	39 367,37	0,00	-1 093,08
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 862,00	29 246,37	0,00	0,00	21 615,63
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	8 147,06	1 743,30	0,00	109,64
Total des recettes de gestion courante		286 162,00	225 338,24	41 110,67	0,00	19 713,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 880,60	1 613,00	0,00	0,00	2 267,60
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		290 042,60	226 951,24	41 110,67	0,00	21 980,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	69 331,00	69 331,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		69 331,00	69 331,00			0,00
TOTAL		359 373,60	296 282,24	41 110,67	0,00	21 980,69
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	95 850,80	92 629,19	0,00	3 221,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	95 850,80	92 629,19	0,00	3 221,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	13 774,42	0,00	1 225,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	15 000,00	13 774,42	0,00	1 225,58
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	110 850,80	106 403,61	0,00	4 447,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	69 331,00	69 331,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	69 331,00	69 331,00		0,00
	TOTAL	180 181,80	175 734,61	0,00	4 447,19
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	86 774,00	82 698,11	0,00	4 075,89
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	86 774,00	82 698,11	0,00	4 075,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	86 774,00	82 698,11	0,00	4 075,89
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	87 521,00	87 149,70		371,30
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	87 521,00	87 149,70		371,30
	TOTAL	174 295,00	169 847,81	0,00	4 447,19
	Pour information	5 886,80			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	100 181,57		100 181,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	121 722,84		121 722,84
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 255,11		10 255,11
66	Charges financières	3 497,99	0,00	3 497,99
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	87 149,70	87 149,70
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	235 657,51	87 149,70	322 807,21

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	14 585,72
--	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	337 392,93
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	69 331,00	69 331,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 774,42	0,00	13 774,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	92 629,19	0,00	92 629,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	106 403,61	69 331,00	175 734,61

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	175 734,61
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	919,10		919,10
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	226 393,08		226 393,08
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	29 246,37		29 246,37
75	Autres produits de gestion courante	9 890,36		9 890,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 613,00	69 331,00	70 944,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	268 061,91	69 331,00	337 392,91

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	337 392,91
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	82 698,11	0,00	82 698,11
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		87 149,70	87 149,70
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	82 698,11	87 149,70	169 847,81

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	5 886,80
---	-----------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	175 734,61
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	110 743,38	92 632,72	7 548,85	0,00	10 561,81
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	38 638,00	37 834,11	2 824,34	0,00	-2 020,45
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 700,00	5 376,03	50,00	0,00	5 273,97
6064	Fournitures administratives	300,00	150,91	27,63	0,00	121,46
6066	Carburants	500,00	712,28	300,00	0,00	-512,28
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 193,28	0,00	0,00	-193,28
611	Sous-traitance générale	3 500,00	353,38	0,00	0,00	3 146,62
6132	Locations immobilières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	1 312,00	860,68	0,00	0,00	451,32
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	352,06	0,00	0,00	1 147,94
61523	Entretien, réparations réseaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	13 729,10	11 000,00	2 182,75	0,00	546,35
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	192,97	0,00	0,00	807,03
61558	Entretien autres biens mobiliers	550,00	44,55	0,00	0,00	505,45
6156	Maintenance	11 500,00	10 625,48	0,00	0,00	874,52
6168	Autres	0,00	303,17	0,00	0,00	-303,17
617	Etudes et recherches	5 014,28	3 648,00	1 366,00	0,00	0,28
618	Divers	1 500,00	1 389,45	44,44	0,00	66,11
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	140,00	0,00	0,00	-140,00
6226	Honoraires	1 500,00	1 750,00	0,00	0,00	-250,00
6228	Divers	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6231	Annonces et insertions	2 300,00	2 042,33	0,00	0,00	257,67
6232	Echantillons	700,00	500,00	0,00	0,00	200,00
6236	Catalogues et imprimés	600,00	41,50	0,00	0,00	558,50
6237	Publications	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	213,48	0,00	0,00	-63,48
6261	Frais d'affranchissement	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	3 200,00	3 476,56	471,85	0,00	-748,41
627	Services bancaires et assimilés	3 200,00	1 269,79	32,25	0,00	1 897,96
6281	Concours divers (cotisations)	1 150,00	1 107,17	0,00	0,00	42,83
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6287	Remboursements de frais	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
6288	Autres	1 000,00	6 983,56	249,59	0,00	-6 233,15
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	1 000,00	848,00	0,00	0,00	152,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	223,98	0,00	0,00	76,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	124 000,00	94 571,93	27 150,91	0,00	2 277,16
6218	Autre personnel extérieur	29 000,00	0,00	27 150,91	0,00	1 849,09
6331	Versement de transport	1 000,00	340,26	0,00	0,00	659,74
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 040,00	1 033,27	0,00	0,00	6,73
6411	Salaires, appointements, commissions	58 000,00	58 484,07	0,00	0,00	-484,07
6412	Congés payés	3 910,00	3 950,82	0,00	0,00	-40,82
6413	Primes et gratifications	3 850,00	3 391,20	0,00	0,00	458,80
6414	Indemnités et avantages divers	450,00	1 057,19	0,00	0,00	-607,19
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 250,00	15 771,53	0,00	0,00	478,47
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 610,00	7 635,48	0,00	0,00	-25,48
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 740,00	1 760,11	0,00	0,00	-20,11
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	140,00	72,00	0,00	0,00	68,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	810,00	621,00	0,00	0,00	189,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	215,00	0,00	0,00	-15,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	240,00	0,00	0,00	-240,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 300,00	366,28	9 888,83	0,00	44,89
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	300,00	365,01	0,00	0,00	-65,01
658	Charges diverses de gestion courante	10 000,00	1,27	9 888,83	0,00	109,90
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		245 043,38	187 570,93	44 588,59	0,00	12 883,86
66	Charges financières (b) (5)	5 800,00	3 158,57	339,42	0,00	2 302,01

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 929,45	3 715,79	0,00	0,00	2 213,66
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-129,45	-557,22	339,42	0,00	88,35
67	Charges exceptionnelles (c)	6 423,50	0,00	0,00	0,00	6 423,50
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	4 570,90	0,00	0,00	0,00	4 570,90
678	Autres charges exceptionnelles	1 852,60	0,00	0,00	0,00	1 852,60
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		257 266,88	190 729,50	44 928,01	0,00	21 609,37
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	87 521,00	87 149,70			371,30
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	87 521,00	87 149,70			371,30
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		87 521,00	87 149,70			371,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		87 521,00	87 149,70			371,30
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		344 787,88	277 879,20	44 928,01	0,00	21 980,67
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		14 585,72				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	339,42
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	557,22
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-217,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	919,10	0,00	0,00	-919,10
64198	Autres remboursements	0,00	308,10	0,00	0,00	-308,10
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	611,00	0,00	0,00	-611,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	225 300,00	187 025,71	39 367,37	0,00	-1 093,08
706	Prestations de services	400,00	802,05	161,23	0,00	-563,28
707	Ventes de marchandises	500,00	625,55	25,09	0,00	-150,64
7083	Locations diverses	221 400,00	182 507,20	38 943,55	0,00	-50,75
7085	Ports et frais accessoires facturés	1 500,00	2 239,31	237,50	0,00	-976,81
7087	Remboursement de frais	1 500,00	851,60	0,00	0,00	648,40
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 862,00	29 246,37	0,00	0,00	21 615,63
74	Subventions d'exploitation	50 862,00	29 246,37	0,00	0,00	21 615,63
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	8 147,06	1 743,30	0,00	109,64
7588	Autres	10 000,00	8 147,06	1 743,30	0,00	109,64
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		286 162,00	225 338,24	41 110,67	0,00	19 713,09
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 880,60	1 613,00	0,00	0,00	2 267,60
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	85,00	0,00	0,00	415,00
778	Autres produits exceptionnels	3 380,60	1 528,00	0,00	0,00	1 852,60
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		290 042,60	226 951,24	41 110,67	0,00	21 980,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	69 331,00	69 331,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	69 331,00	69 331,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		69 331,00	69 331,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		359 373,60	296 282,24	41 110,67	0,00	21 980,69
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	95 850,80	92 629,19	0,00	3 221,61
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	14 103,79	0,00	-14 103,79
2153	Installations à caractère spécifique	91 850,80	77 500,00	0,00	14 350,80
2181	Installat° générales, agencements	0,00	1 025,40	0,00	-1 025,40
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		95 850,80	92 629,19	0,00	3 221,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	13 774,42	0,00	1 225,58
1641	Emprunts en euros	15 000,00	13 774,42	0,00	1 225,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		15 000,00	13 774,42	0,00	1 225,58
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		110 850,80	106 403,61	0,00	4 447,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	69 331,00	69 331,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	69 331,00	69 331,00	0,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	4 181,00	4 181,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	65 150,00	65 150,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		69 331,00	69 331,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		180 181,80	175 734,61	0,00	4 447,19
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	86 774,00	82 698,11	0,00	4 075,89
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	86 774,00	82 698,11	0,00	4 075,89
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		86 774,00	82 698,11	0,00	4 075,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		86 774,00	82 698,11	0,00	4 075,89
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	87 521,00	87 149,70		371,30
28121	Aménagement Terrains nus	490,00	805,00		-315,00
28128	Aménagement Autres terrains	11 861,00	11 860,54		0,46
28135	Installations générales, agencements, ..	2 054,00	2 053,71		0,29
28138	Autres constructions	16 205,00	16 205,00		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	10 596,00	10 596,00		0,00
281731	Bâtiments (mise à disposition)	12 511,00	12 511,20		-0,20
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	2 077,00	2 077,00		0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	7 513,00	7 513,00		0,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	326,00	326,00		0,00
281753	Installations caractère spécifique (mad)	5 531,00	5 531,00		0,00
281757	Aménagements des matériels industriels	2 222,00	2 222,00		0,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	790,00	790,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	490,00	489,96		0,04
28188	Autres	14 855,00	14 169,29		685,71
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		87 521,00	87 149,70		371,30
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		87 521,00	87 149,70		371,30
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		174 295,00	169 847,81	0,00	4 447,19
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		5 886,80			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					157 086,61									
1641 Emprunts en euros (total)					157 086,61									
A29110MK	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2014	01/01/2014	25/02/2014	126 288,56	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,570	EUR	T	P	O	A-1
AB056805	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2014	01/01/2014	25/03/2014	30 798,05	F	Taux fixe à 2.54 %	2,540	2,540	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMERATION - Budget Annexe LMV Campings - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					157 086,61									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		81 707,76					13 774,42	3 715,79	0,00	339,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		81 707,76					13 774,42	3 715,79	0,00	339,42
A29110MK	N	0,00	A-1	76 980,00	6,90	F	Taux fixe à 4.49 %	4,480	9 161,94	3 714,94	0,00	336,04
AB056805	N	0,00	A-1	4 727,76	0,23	F	Taux fixe à 2.54 %	0,060	4 612,48	0,85	0,00	3,38
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		81 707,76					13 774,42	3 715,79	0,00	339,42

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMERATION - Budget Annexe LMV Campings - CA - 2019

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	81 707,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de valeur inférieure à 500	1	27/02/2014
L	Application informatique	5	27/02/2014
L	Logiciel de bureautique	2	27/02/2014
L	Création Site Internet	5	27/02/2014
L	Immeubles de rapport	30	27/02/2014
L	Véhicule léger	5	27/02/2014
L	Camion ou véhicule de chantier	10	27/02/2014
L	Benne à ordures ménagère	10	27/02/2014
L	Mobilier de bureau	5	27/02/2014
L	Mobilier autre que bureau	10	27/02/2014
L	Mobilier de bibliothèque	15	27/02/2014
L	Matériel informatique	3	27/02/2014
L	Téléphonie, bureautique	5	27/02/2014
L	Matériel électroménager	3	27/02/2014
L	Petit Outillage	2	27/02/2014
L	Outillage	5	27/02/2014
L	Composteur et récupérateur d'eau	5	27/02/2014
L	Bacs Ordures Ménagères, Colonne Tri Sélectif	5	27/02/2014
L	Benne ouverte (déchetteries)	8	27/02/2014
L	Coffre-fort	20	27/02/2014
L	Installation et matériel de chauffage	10	27/02/2014
L	Installation et matériel électrique, informatiques et téléphoniques	10	27/02/2014
L	Ascenseur ou matériel de levage	15	27/02/2014
L	Equipement de cuisine	10	27/02/2014
L	Equipement de chantier ou d'atelier	10	27/02/2014
L	Equipement sportif	10	27/02/2014
L	Plantation	10	27/02/2014
L	Agencement de terrain	30	27/02/2014
L	Travaux d'agencement de bâtiment	10	27/02/2014
L	Frais d'études non suivis de réalisations	5	27/02/2014
L	Frais de recherche non suivis de réalisations	5	27/02/2014
L	Frais d'insertion non suivis de réalisations	5	27/02/2014
L	Subvention d'équipement, biens mobiliers, matériel et études	5	27/02/2014
L	Subvention d'équipement, bâtiments et installation	15	27/02/2014
L	Signalétique	5	27/02/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		84 331,00	83 105,42
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		15 000,00	13 774,42
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	15 000,00	13 774,42
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		69 331,00	69 331,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	69 331,00	69 331,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	83 105,42	0,00	0,00	83 105,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		87 521,00	III 87 149,70
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		87 521,00	87 149,70
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28121	Aménagement Terrains nus	490,00	805,00
28128	Aménagement Autres terrains	11 861,00	11 860,54
28135	Installations générales, agencements, ...	2 054,00	2 053,71
28138	Autres constructions	16 205,00	16 205,00
28153	Installations à caractère spécifique	10 596,00	10 596,00
281731	Bâtiments (mise à disposition)	12 511,00	12 511,20
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	2 077,00	2 077,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	7 513,00	7 513,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	326,00	326,00
281753	Installations caractère spécifique (mad)	5 531,00	5 531,00
281757	Aménagements des matériels industriels	2 222,00	2 222,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	790,00	790,00
28183	Matériel de bureau et informatique	490,00	489,96
28188	Autres	14 855,00	14 169,29
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	87 149,70	0,00	5 886,80	0,00	93 036,50

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	83 105,42
Ressources propres disponibles	IV	93 036,50
Solde	V = IV – II (3)	9 931,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
26/06/2019	Remplacement bac à douche mobil home	1 025,40	0,00	2
11/09/2019	Travaux prépa. pour réception mobilhome	14 103,79	0,00	20
13/09/2019	Bungalow évolution 24 2ch 2019 PS	15 500,00	0,00	10
13/09/2019	Bungalow Evolution 33 3ch sérieRMY59876	19 800,00	0,00	10
13/09/2019	Bungalow Optimeo PMR 35 2CH 2017	26 700,00	0,00	10
13/09/2019	Bungalow Evolution 24 24 ch 2019 PS	15 500,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		92 629,19	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
Adjt tech	C	0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	1,91	1,91	0,91	0,00	0,91

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	44 522 565,00	42 586 760,72	0,00	42 586 760,72
RECETTES	44 522 565,00	45 075 972,93	0,00	45 075 972,93
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 474 157,40	12 513 623,19	2 072 952,44	14 586 575,63
RECETTES	16 474 157,40	9 434 998,42	2 181 299,04	11 616 297,46

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET BUDGET ANNEXE LMV ZA ECONOMIQUE / Numéro SIRET : 20004044200028				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	666 638,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	762 010,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	666 638,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET Budget Annexe LMV Campings / Numéro SIRET : 20004044200044				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	359 373,60	322 807,21	0,00	322 807,21
RECETTES	359 373,60	337 392,91	0,00	337 392,91
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	180 181,80	175 734,61	0,00	175 734,61
RECETTES	180 181,80	169 847,81	0,00	169 847,81

BUDGET TRANSPORT / Numéro SIRET : 20004044200051				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 663 167,00	1 076 457,89	0,00	1 076 457,89
RECETTES	1 663 167,00	1 646 313,09	0,00	1 646 313,09
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 497 354,77	388 812,90	506 306,65	895 119,55
RECETTES	1 497 354,77	884 123,47	0,00	884 123,47

BUDGET BUDGET ANNEXE ZONES SUD / Numéro SIRET : 20004044200069				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	12 866 274,61	11 409 985,79	0,00	11 409 985,79

BUDGET BUDGET ANNEXE ZONES SUD / Numéro SIRET : 20004044200069				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	12 866 274,61	12 036 704,62	0,00	12 036 704,62
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 737 000,00	11 885 252,93	0,00	11 885 252,93
RECETTES	12 737 000,00	12 682 320,45	0,00	12 682 320,45

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	60 078 018,21	55 396 011,61	0,00	55 396 011,61
RECETTES	60 173 390,21	59 096 383,55	0,00	59 096 383,55
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	30 888 693,97	24 963 423,63	2 579 259,09	27 542 682,72
RECETTES	31 555 331,97	23 171 290,15	2 181 299,04	25 352 589,19
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	90 966 712,18	80 359 435,24	2 579 259,09	82 938 694,33
TOTAL AGREGE DES RECETTES	91 728 722,18	82 267 673,70	2 181 299,04	84 448 972,74

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 55
 Nombre de membres présents : 41
 Nombre de suffrages exprimés : 52
 VOTES :
 Pour : 52
 Contre : 0
 Abstentions : 1

Date de convocation : 17/07/2020

Présenté par (1) Le président,
 A Cavailon le 23/07/2020
 (1) Le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Cavailon, le 23/07/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMOROS Elisabeth	
ANGELETTI Frédérique	
ARAGONES Claire	
ATTARD Alain	
AUZANOT Bénédicte	
BASSANELLI Magali	
BATOUX Philippe	
BLANC Jean-Baptiste	
BLANCHET Fabienne	
BOREL Félix	
BOURSE Etienne	
CATALANO LLORDES Gaétane	
CLEMENT Marie-Hélène	
COURTECUISSSE Patrick	
CRESP Delphine	
DAUDET Gérard	
DAUPHIN Mathilde	
DECHER Martine	
DERRIVE Eric	
DESPLATS Gwenola	
GERAULT Jean-Pierre	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GIRARD Nicole	
GREGOIRE Sylvie	
JEAN Amélie	
JUNIK Pascal	
JUSTINESY Gérard	
KITAEFF Richard	
LE FAOU Michel	
LEONARD Christian	
LIBERATO Fabrice	
MACK Marie-Thérèse	
MASSIP Frédéric	
MELANCHON Isabelle	
MILESI Véronique	
MONFRIN Marie-José	
MOUNIER Christian	
NALLET Christine	
NEMROD BONNAL Marie-Thérèse	
NOUVEAU Michel	
PAIGNON Laurence	
PALACIO Céline	
PELLET Martine	
PESQUIES Christine	
PETTAVINO Jean-Pierre	
PEYRARD Jean-Pierre	
PIERI Julia	
PONTET Annie	
RIVET Jean-Philippe	
ROUSSET André	
ROUX Isabelle	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

SEBBAH Didier	
SELLES Jean-Michel	
SILVESTRE Claude	
SINTES Patrick	
STELLA Aurore	

Certifié exécutoire par (1) Le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.